

INFORMATION TARIFAIRE

PRESTATIONS CONVENTIONNÉES ASSURANCE MALADIE	
Forfait Hospitalier fixé par arrêté ministériel	20 € / séjour y compris jour de sortie
Le forfait hospitalier représente la participation financière du patient aux frais d'hébergement et d'entretien entraînés par son hospitalisation. Le forfait hospitalier n'est pas remboursé par l'Assurance Maladie. Il peut éventuellement être pris en charge par votre mutuelle.	
Participation Assuré Transitoire (PAT) fixée par arrêté ministériel	24 € / séjour
La Participation Assuré Transitoire (PAT) est une participation forfaitaire, demandée par l'assurance maladie au patient, pour les actes médicaux dont le tarif est supérieur ou égal à 120€. Ces frais peuvent être pris en charge en tout ou partie par la mutuelle du patient selon son contrat.	

Tarif par jour y compris le jour de la sortie	PRESTATIONS			
	<input type="checkbox"/> Chambre DOUBLE	<input type="checkbox"/> Chambre Particulière 67€	<input type="checkbox"/> Chambre Avantage 78€	<input type="checkbox"/> Chambre Privilège 95€
Chambre	✓	✓	✓	✓
Télévision*	○	○	✓	✓
Téléphone**	○	○	✓	✓
Wi-fi	○	○	✓	✓
Solution hydro alcoolique	✓	✓	✓	✓
Petit déjeuner	Classique	Classique	Gourmand	Gourmand
Déjeuner/Dîner	Classique	Classique	Classique	Gourmand
Lit accompagnant	✗	○	✓	✓
Trousse Océan Lait pour le corps, gel douche, shampoing, savon, brosse à dent et dentifrice	○	○	○	✓
Kit Linge Drap de bain, serviette de toilette, gant de toilette	○	○	○	✓
Plateau de courtoisie	✗	✗	✗	✓
Mise au Coffre	○	○	○	○
Parking	✓	✓	✓	✓
Options à la carte pour toutes les catégories de chambre par journée	<input type="checkbox"/> Télévision 5€ <input type="checkbox"/> Téléphone 4€ <input type="checkbox"/> Wi-fi GRATUIT <input type="checkbox"/> Mise au coffre GRATUIT <input type="checkbox"/> Trousse de toilette Océan 5€ <input type="checkbox"/> Mise à disposition de linge de toilette (1 kit par semaine) 10€		<input type="checkbox"/> Forfait accompagnant (lit + petit déjeuner) 16€ <input type="checkbox"/> Repas accompagnant classique adulte 9€/repas <input type="checkbox"/> Repas accompagnant gourmand adulte 15€/repas	

✓ inclus ✗ indisponible ○ en option / à la demande

*Une caution de 100,00 € vous est demandée lors de votre entrée pour le prêt de la télécommande, qui est sous votre entière responsabilité. Cette caution vous sera restituée à la sortie.

Le tarif est dégressif, avec un plafond à 50€.

** L'usage du téléphone est facturé conformément au décret en vigueur. Les unités téléphoniques consommées feront l'objet d'une majoration de 30 %.

- L'attribution de la chambre se fait selon nos disponibilités. Nous nous engageons à mettre tout en œuvre pour vous satisfaire.
- A défaut, vous séjournerez en chambre double ; les prestations complémentaires seront alors à votre charge.
- Aucun autre frais que ceux correspondant à des prestations de soins rendues ou, le cas échéant, à des exigences particulières (prestations complémentaires) que vous auriez sollicitées ne peut vous être facturé. Le montant de ces exigences particulières, dont la liste est strictement définie par la réglementation et comprend notamment l'accès à une chambre particulière, doit vous être communiqué avant la réalisation de la prestation de soins. La facturation de l'ensemble des prestations complémentaires est établie du 1er jour d'hospitalisation au jour de sortie inclus.